

AMF
PROGRAMME DE TRAVAIL 2008-2009
-
Observations de l'AMAFI

La démarche consistant pour l'Autorité des marchés financiers l'AMF à publier annuellement son Programme de travail en matière de régulation financière est pleinement soutenue par l'AMAFI. Cette démarche est particulièrement utile en termes d'information sur les travaux à venir et les changements impactant l'activité des acteurs, aux niveaux national, européen et international.

Ce programme chargé, notamment en raison de la crise financière, n'appelle pas d'observation particulière de l'Association autre que celle consistant à identifier trois thèmes qui lui paraissent nécessiter une attention particulière. Il s'agit de :

- la réforme de l'appel public à l'épargne pour laquelle l'AMAFI considère qu'il est particulièrement vital d'aller au bout de la réflexion ;
- l'élaboration d'une doctrine interprétative au sujet de laquelle l'AMAFI renvoie aux observations formulées dans le cadre de sa contribution au bilan mené par l'AMF sur sa démarche de Meilleure régulation (*AFEI/08-27*) ;
- le développement du processus de reconnaissance mutuelle, particulièrement dans le cadre transatlantique.

Par ailleurs, sur un plan strictement formel, l'AMAFI s'interroge sur l'opportunité d'insérer ce programme de travail dans le cadre du Bilan Meilleure régulation. Comme elle le souligne dans sa contribution précitée, s'il est bien évident que les dossiers listés dans le programme de travail doivent être traités conformément aux principes qui sous-tendent la démarche de Meilleure régulation, il s'agit pour autant de deux thématiques très différentes qui, du point de vue de l'Association, gagneraient donc à être scindées dans deux documents distincts.

